



L'ÉVOLUTION DU RÔLE DES JURIDICTIONS NATIONALES DANS LES AFFAIRES D'AIDES D'ÉTAT COURS DE FORMATION EN LIGNE POUR LES JUGES NATIONAUX

Ce cours de formation interactif en ligne, d'un niveau avancé, est destiné à faire le point sur le rôle des juridictions nationales dans l'application des règles de l'Union européenne en matière d'aides d'État à la suite des changements intervenus récemment. En particulier, les juges nationaux devraient mieux comprendre comment la jurisprudence récente de la Cour de justice de l'Union européenne affecte leur travail concret lorsqu'ils appliquent le droit européen relatif aux aides d'État. Enfin, ils découvriront également les nouveautés liées à la modernisation du contrôle des aides d'État pour l'accomplissement de leurs tâches.

Principaux sujets

- Qu'est-ce qu'une aide d'État illégale dans le droit de l'UE ?
- En quoi la jurisprudence récente a-t-elle modifié les pouvoirs des juges ?
- En quoi la modernisation des règles européennes relatives aux aides d'État se répercute-t-elle sur les juridictions nationales ?
- Les dérogations aux règles sur les aides d'État
- Les pouvoirs de la Commission européenne et les pouvoirs des juridictions nationales au regard du nouveau règlement de procédure
- L'exécution et la récupération
- Les voies de recours

Principales caractéristiques

- Cours disponible en français, en anglais et en allemand
- Exposés vidéo d'éminents spécialistes des aides d'État classés par thème
- Études de cas concrètes
- Forum en ligne pour les discussions entre juges de toute l'Europe
- Documentation de référence disponible en téléchargement
- Questionnaires d'évaluation des connaissances sur les aides d'État avant et après le cours

À qui s'adresse ce cours ?

Juges nationaux, assistants et stagiaires ayant une compréhension ou une connaissance préalable du droit de l'UE en matière d'aides d'État qui sont ou pourraient être chargés d'appliquer ces règles.



Cofinancé par le programme de formation des juges nationaux de l'Union européenne

Sommaire

1. Notion d'aide

- Principaux enseignements de la communication de la Commission relative à la notion d'aide d'État pertinents pour les juges nationaux
- Jurisprudence récente sur la sélectivité et les autres critères de l'article 107, paragraphe 1, du TFUE
- Distinction entre les aides d'État et le financement de services d'intérêt économique général (SIEG)

2. Dérogations à l'application des règles sur les aides d'État

- Éléments importants du nouveau règlement général d'exemption par catégorie (RGEC) et son guide pratique / Étude de l'applicabilité du RGEC
- Règlement « de minimis » révisé

3. Rôle des juridictions nationales à la lumière de la jurisprudence récente

- Types d'actions et étendue des compétences pour les aides nouvelles et existantes
- Rôle des juridictions nationales pendant l'examen de la Commission
- Coopération avec la Commission européenne
- Le nouveau règlement de procédure

4. Récupération des aides : jurisprudence récente sur le rôle des juridictions nationales

- Principes de l'autonomie procédurale, de l'effectivité, de la primauté du droit de l'UE et de l'autorité de la chose jugée
- Montant de l'aide et des intérêts pouvant être récupérés
- Retard, échec ou impossibilité de la récupération

5. Autres voies de recours

- Contestation de la validité de la mesure nationale accordant une aide d'État
- Mesures provisoires
- Recours en indemnités